

Pierrefonds-les-Bains ; il rappelle leurs titres à notre douloureuse sympathie.

Après un vote de la Société sont admis en qualité de membres titulaires :

MM. Couttolenc, inspecteur-adjoint des eaux et forêts à Compiègne, présenté par MM. Peiffer et E. Moreau, et Seron, demeurant à Compiègne, présenté par MM. Sorel et de Bonnault.

M. le Président donne connaissance des lettres de MM. le colonel Donau, Fournier-Sarlovèze, Chouquet, Sabatier, Dr Lemaire, Moreau, André de Batz, Vitry et Lequeux, remerciant la Société d'avoir bien voulu les admettre comme membres titulaires.

MM. de Bonnault, Raymond Chevallier, A. Vitry et Chouquet s'excusent par lettre de ne pouvoir assister à la réunion.

M. le Président annonce qu'il est avisé officiellement qu'une médaille d'argent a été décernée à la Société historique de Compiègne par le jury de l'Exposition universelle et que le commissaire-général mettra ultérieurement à la disposition de la Société le diplôme commémoratif de cette médaille, ainsi qu'un exemplaire en bronze frappé au nom de la Société, de la médaille des récompenses de l'Exposition.

Puis il est procédé à la nomination des membres qui devront composer la commission chargée de l'organisation des excursions. Sont nommés pour en faire partie : MM. Raymond Chevallier, Plessier et docteur Chevallier.

M. le Président donne lecture du travail qu'il a consacré au séjour de Jean-Jacques Rousseau à Trie-Château, près de Gisors.

Il commence par raconter que cette petite ville visitée par la *Société historique de Compiègne* en 1891 était une place forte avant 1260, époque de la réunion de la Normandie à la France et qu'un premier château fortifié bâti du temps de Philippe I^{er} avait fait place en 1620 à un autre dans lequel le grand Condé était venu rendre visite à sa sœur la duchesse de Longueville.

La terre de Trie passa successivement dans les maisons de la Roche Guyon, d'Estouteville, de Bourbon-Saint-Pol, de Conti et appartint en dernier lieu à *Monsieur*, frère de Louis XVI qui régna plus tard sous le nom de Louis XVIII.

C'est en 1767 que le prince de Conti offrit à Jean-Jacques Rousseau de le loger dans le château ainsi que Thérèse Levasseur.

Avant de retracer les circonstances dans lesquelles l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* vint s'y installer, le temps qu'il y est resté, l'existence qu'il y a menée et pourquoi il en est parti, M. le président rappelle la singulière nature du célèbre philosophe ; à une intelligence supérieure, mais souvent en contradiction avec elle-même, il joignait un caractère fantaisique, susceptible, orgueilleux et pétri d'un amour-propre démesuré. Il ne se fixait sur quoi que ce fût, se déclarait même foncièrement paresseux ; sans cesse, il était dominé par une sorte d'hypocondrie et un orgueil misanthropique, suivant l'expression de Sainte-Beuve, puis en proie à la manie de la persécution, ce qui lui a valu de la part de lord Byron l'épithète « *d'illustre fou.* »

Et cependant plus il semblait fuir le monde, plus les gens haut placés le recherchaient.

M. le Président rappelle ensuite les agitations de la jeunesse de Jean-Jacques Rousseau ; ses éternelles contradictions avec lui-même ; ses constantes pérégrinations ; son étrange liaison avec madame de Warens ; sa rencontre à Paris dans un modeste hôtel garni de la rue des Cordiers avec la fille Thérèse Levasseur, ouvrière en linge, qui fut sa concubine pendant plus de trente ans et qu'il finit par épouser, encore bien qu'il lui eût déclaré au début que jamais elle ne serait sa femme, et qu'elle lui eût donné cinq enfants qu'il se vanta d'avoir envoyé *gaillardement* (c'est son expression) aux *Enfants trouvés*, sous prétexte qu'ils seraient mieux élevés que chez lui.

Il le montre ensuite se liant avec madame d'Épinaay qui l'appelait son *Ours*, allant habiter dans son voisinage à Montmorency un pavillon connu sous le nom de l'Ermitage, qu'elle avait mis à sa disposition ; puis, ce brouillant avec elle et acceptant l'hospitalité dans une petite propriété appartenant au maréchal de Luxembourg, d'où il est obligé de fuir, le Parlement ayant lancé contre lui un décret de prise de corps à cause de la publication de son *Emile*.

On le voit à ors se rendre en Suisse, résider quelque temps à Motier-Travers où il prétend que tout le monde s'ameute contre lui à cause du costume d'*Arménien* dont il s'était affublé ; gagner Neuchâtel où il ne peut rester davantage et s'embarquer pour

l'Angleterre. Là, il commence par se réjouir de la protection dont il est l'objet de la part du célèbre historien David Hume ; mais il ne tarde pas à se brouiller avec lui, sous le prétexte qu'il lui suscite une foule d'ennemis.

Rentré brusquement en France, il change de nom, s'appelle désormais Renou et accepte l'offre faite par le prince de Conti de lui abandonner la jouissance du château de Trie où il se contente d'occuper une tour qui existe encore. Là, sa vie se partage dans la rédaction d'une partie de ses *Confessions*, la botanique et de longues promenades qu'il fait notamment à l'abbaye de Gomerfontaine dont l'abbesse madame de Mardaillac lui est des plus sympathiques. Mais il n'en est pas de même à l'égard des habitants de Trie. Il prétend que tous lui en veulent et lui cherchent misère. Or, ce qu'il prend pour une véritable persécution est tout simplement la risée des gens de la campagne qui se moquent de lui en le voyant en extase pour la moindre chose, se mettant à genoux devant une fleur, étudiant la forme d'un nuage, suivant de l'œil le vol des oiseaux, déclamant tout haut ou rêvant en marchant ; en un mot se livrant à une foule d'excentricités.

Dès lors, la résidence à Trie lui devint odieuse et il en partit du jour au lendemain, après avoir écrit au prince de Conti qu'il ne pouvait y demeurer davantage. Le délire de la persécution lui faisait croire que partout le château était fermé et barricadé pour l'empêcher de se promener.

Une fois parti de Trie, il se rendit à Gre-

noble, puis à Bourgoin où il épousa Thérèse devant deux témoins sans autre cérémonie civile ou religieuse et rentra à Paris où, pendant quelques années, il n'eut d'autres ressources pour vivre que de copier de la musique ; puis, il consentit à aller demeurer à Ermenonville, chez M. de Girardin.

C'est là qu'il mourut et sa mort devint, comme on sait, l'objet de diverses interprétations qui subsistent encore de la part des écrivains.

La lecture de M. le président Sorel a été écoutée avec le plus vif intérêt, et s'est terminée au milieu des applaudissements unanimes de la Société.

M. le chanoine Morel nous entretient de l'église abbatiale de Saint-Martin-aux-Bois et nous en apporte une monographie très étudiée. Ce somptueux édifice, qui domine toute la région, a été pendant six siècles la propriété des chanoines réguliers de Saint-Augustin, plus connus sous le nom de Génovéfains depuis la réforme de l'ordre par le père Fauge à Sainte-Geneviève de Paris, en 1634. C'est aujourd'hui l'église paroissiale du lieu. L'invasion anglaise l'a fait beaucoup souffrir. L'incendie, allumé par l'ennemi entama la nef en 1445. Le monastère, dont les finances étaient épuisées, se vit réduit à faire une clôture provisoire qui, hélas ! n'a pas encore été remplacé. Malgré ce désastre le monument reste admirable dans son ensemble comme dans ses détails, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Ses puissants contreforts qui atteignent la hauteur des combles, sa merveilleuse